

# L'ECHO

Décembre  
2020



## de CHARENTILLY

Le journal de la commune N°6



*La Municipalité vous souhaite une bonne année 2021 et plus que jamais prenez soin de vous.*

Compte tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas les vœux organisés par la municipalité cette année.

### VIE DU VILLAGE

*Habits de fêtes*

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune s'est parée de décors de Noël, de sapins, lutins, et illuminations..! Merci à quelques habitants, " les Bénévoles de Noël ", d'avoir confectionné, peint et installé ces décors qui resteront encore quelques jours en ce début du mois de Janvier.

### ÉTAT CIVIL

#### Naissance :

- Nathan DEGROTTE né le 15/12/2020 au foyer de Gaëlle KERNILIS et Jimmy DEGROTTE.

### TELETHON

*Le bilan*

Relayé par la Nouvelle République et nos moyens de communication municipaux, vous avez suivi cette année l'exploit réalisé par l'un de nos habitants, Elisée RAMOND, pour le Téléthon. Ne pouvant réaliser de fil rouge comme les années passées sur la commune de St Antoine du Rocher à cause du confinement, il a effectué

le tour de sa maison et a réalisé un bel exploit : c'est un total de 106.70 kms qu'il a réalisé en 24 h. Et il a récolté 6030 euros et remercie infiniment tous ceux qui ont fait un don et sont venus l'encourager (le CNAV, le RSSC, CAP Mettray, l'USSP, l'ASF, les habitants de Charentilly, de Saint Antoine du Rocher et sa famille). Encore bravo à lui.



### CONSEIL MUNICIPAL

*Courts extraits Conseil du 14 Décembre*

- La commune de Charentilly, comme un certain nombre de communes d'Indre et Loire, souhaite contester le refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène "mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols" pour 2019 devant le Tribunal Administratif, ces frais de justice étant pris en charge par l'assureur de la commune.

- Les voies du lotissement du Carré d'Arche se dénommeront Rue de la Colombe et Impasse de l'Olivier et la numérotation des lots a été actée.

- Des aides financières seront sollicitées auprès de l'Etat pour le remplacement des menuiseries extérieures de la salle Madeleine Guillemot (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et Fonds Départementaux de Solidarité Rurale).

### MAIS ENCORE

*Informations*

- La caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 Mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance. Il nous est demandé d'informer les retraités de la CNRACL de notre commune que la liste

d'inscription sur la liste électorale est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie afin que chacun puisse y vérifier son inscription.



- Le Relèvement du risque Influenza Aviaire au niveau national nécessite la sécurisation des volailles pour tout détenteur de

basse-cour ou d'oiseaux captifs: voir les mesures gouvernementales sur notre site, rubrique Services Municipaux, infos diverses.

- Elections 2021: inscriptions sur les listes électorales pour les prochaines élections (élections départementales et régionales initialement prévues en mars 2021 reportées en juin 2021 en raison du contexte sanitaire provoqué par la COVID 19), les administrés peuvent maintenant s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le premier tour de scrutin et non avant le 31 décembre de l'année précédente.

- Il est rappelé que les containers à ordures ménagères doivent être sortis seulement la veille du ramassage soit le lundi soir et rentrés au plus tôt le mardi afin de ne pas rester sur la voie publique.

- Les travaux de voirie du Passage du Clocher et accès riverains Rue des Ouches auront lieu du 11 au 30 Janvier.

## ASSOCIATIONS

### Dates à retenir

Sauf nouvelles contraintes sanitaires, 2 assemblées générales vont avoir lieu en présentiel car elles sont autorisées par la loi à ce jour, sous conditions de respecter les gestes barrières :

- Le Comité des Fêtes se réunira le samedi 9 Janvier 2021 à 15h Préau de la Maison des Associations,

- Le Club des Fils d'Argent, dans le cadre de sa reprise d'activité par un nouveau bureau se réunira le samedi 23 Janvier 2021 à 15h salle Madeleine Guillemot.



- Une autre A.G. se déroulera mais en distanciel : il s'agit de celle de Charenti'Fête qui organise son Assemblée Générale vendredi 22 janvier à 20h. Celle ci se déroulera via ZOOM.

Pour participer, faites vous connaître auprès de Francis Foucher au 06.63.20.08.81 par SMS en indiquant bien votre mail. Dès réception, un lien vous parviendra par mail pour accéder à l'AG.



-Enfin les Contes d'Emilie pourront réjouir les enfants lors d'une nouvelle séance à la Bibliothèque le Samedi 30 Janvier 2021, avec des lectures sur le thème de l'Hiver. Attention de manière à respecter le protocole sanitaire, l'inscription est obligatoire à partir du site : [mabib.fr/charentilly](http://mabib.fr/charentilly); les places sont limitées.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES



La Communauté de Communes Gâtine-Racan va procéder au lancement d'une newsletter à destination des habitants du territoire. Toutes les actualités économiques, touristiques, d'aménagement du territoire, culturelles, sportives, de la jeunesse et environnementales de votre territoire seront réunies et arriveront dans votre boîte mail tous les mois !

Vous souhaitez vous abonner à cette newsletter ? Rendez-vous sur leur site internet ([www.gatine-racan.fr](http://www.gatine-racan.fr)), vous trouverez en pied de page le module pour vous inscrire. Si vous ne recevez pas le mail de confirmation, pensez à consulter vos spam. La newsletter vous parviendra dans les jours suivants.

## COMMUNICATION

Afin de permettre aux petits retardataires de s'exprimer, un délai supplémentaire est donné pour le concours Logo de la commune jusqu'au 24 Janvier 2021. Renseignements sur le site internet de Charentilly. Alors laissez libre cours à votre imagination !

## MAIRIE

### Horaires & Communication

Tel : 02 47 56 65 46

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet : [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

#### **MAIRIE :**

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

#### **AGENCE POSTALE :**

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30

Samedi : de 9h à 11h30

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 14 Janvier 2021, à 19 h salle polyvalente.**

Le Procès-verbal officiel du CM du 14 décembre est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie